



ANNONCE DU CONCOURS AUX MEDIAS

Afin de renforcer l'implication des médias dans les défis du développement du pays et pour reconnaître les efforts vers l'excellence des professionnels des médias, le Ministère de la Communication et de la Culture, a pris l'initiative d'organiser chaque année, en collaboration avec l'Ordre des Journalistes de Madagascar, les agences onusiennes et ses partenaires, une cérémonie intitulée « **The Media Awards** », afin de reconnaître les efforts des medias. Aussi, chaque année, le Ministère et ses partenaires organisent un concours national ouvert à tous les journalistes.

SOUMISSIONS

Le concours est ouvert aux journalistes de nationalité malagasy, travaillant pour un organe de presse reconnu à Madagascar se trouvant à Madagascar.

La soumission se fait sous quatre catégories : *reportage TV, reportage radio, reportage photo, et article de presse écrite ou de presse en ligne.*

Chaque participant est invité à soumettre par e-mail, ou par wetransfer une soumission selon la catégorie qu'il choisit à la Direction de Régulation des Médias auprès du Ministère de la Communication et de la Culture (drm@mcc.gov.mg) avant le 30 juillet 2020

Les soumissions devront :

- être en langue française et malagasy
- être un article ou reportage de fond pour mettre en exergue les problématiques et les solutions de la promotion des droits de l'homme, des droits de l'enfant, la réductions des inégalités et des discriminations, du droit de la femme, du droit à la santé sexuelle et reproductive, du droit à l'alimentation, de la transparence et de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption, la santé, le changement climatique, la protection de l'environnement, de la lutte contre la faim et la malnutrition, de la participation citoyenne, de la promotion de l'identité nationale et culturelle, de l'éducation civique et citoyenne à Madagascar,
- pour ce qui est des articles et ou reportage axé sur l'enfance, les soumissions devront être axé sur les secteurs liés aux droits de l'enfant à Madagascar : éducation, protection de l'enfant, lutte contre le travail des enfants, la protection sociale, la



- santé, le changement de comportement, Eau, Hygiène, Assainissement, et ou reflétant la voix des enfants,
- pour les soumissions relative à la thématique des réduction des inégalités et des discriminations, le journaliste devra traiter des défis que portent les différentes formes d'inégalités et de discriminations qui s'évissent à Madagascar ainsi que les pistes de solutions/corrections mises en œuvre, et cela à travers un prisme genré et multidimensionnel. Il devra attirer l'attention du grand public sur les thèmes tels que : la promotion du genre, la résilience dans les zones sujettes aux crises telles que le grand sud, la pauvreté en milieu urbain, l'impact du COVID-19 sur les inégalités, vivre avec le VIH/Sida ou encore les handicaps physiques et mentaux ;
 - pour ce qui est des articles et ou reportage axé sur le droits de la femme et des droits à la santé sexuelle et reproductive, les soumissions devront être axé sur les secteurs, problématiques et solutions liés à ces droits à Madagascar : violences basées sur le genre, l'autonomisation des femmes, la protection sociale, la santé (planification familiale, grossesse à moindre risque, Infection sexuellement transmissible et VIH, ...) , le changement de comportement, et ou reflétant la voix des femmes et des jeunes,
 - pour ce qui concerne le droit à l'alimentation et la lutte contre la faim et la malnutrition, un des premiers garants de la paix dans le monde, le journaliste / l'équipe de rédaction devra attirer l'attention et mobiliser sur des questions agricoles et économiques déterminantes face aux problèmes alimentaires et nutritionnels actuels, et devra pouvoir traiter de sujets complexes dans un style accessible au grand public sur des thèmes importants comme une alimentation saine, une agriculture intelligente, la santé des océans, la pêche illicite, l'agro écologie et les enjeux climatiques, et la Faim Zéro
 - pour ce qui est des articles et / ou reportages axés sur la santé, les soumissions devront être axées sur les problèmes et solutions liés à la santé à Madagascar : lutte contre les maladies transmissibles (paludisme, tuberculose, filariose lymphatique, schistosomiasés...) ou non transmissibles (diabète, hypertension artérielle, cancer, maladies cardiovasculaires...), couverture santé universelle, renforcement du système de santé
 - respecter les règles d'éthique et de déontologie du métier, ainsi que du pluralisme,
 - cibler la population en général



TIMELINE

Le concours couvrira les articles publiés entre janvier 2019 et Avril 2020. Chaque participant a droit à une seule soumission dans toutes les catégories confondues.

REMISE DE PRIX

Les prix seront décernés aux trois meilleurs pour chaque catégorie (radio, télévision et presse écrite) pour chaque thème suivant :

- Meilleur reportage sur les droits de l'enfant
- Meilleur reportage sur la lutte contre la corruption
- Meilleur reportage sur la bonne gouvernance
- Meilleur reportage sur la participation citoyenne
- Meilleur reportage sur la lutte contre la violence basée sur le genre
- Meilleur reportage sur l'éducation civique et citoyenne
- Meilleur reportage sur la promotion de l'identité nationale et culturelle
- Meilleur journaliste pour le développement durable

Tous les participants recevront un certificat de participation et des goodies : sac à dos, stylos, bloc note, T Shirt

La remise des prix aura lieu soit à la fin de l'année 2020 soit au début de l'année 2021 (à déterminer) lors d'une grande cérémonie invitant la presse et les partenaires.

Antananarivo, le 03 mai 2020

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA COMMUNICATION



FANAHIMANANA TIARAY